

Les postier-es en colère !

Depuis des années, la direction de La Poste bien aidée par les gouvernements successifs brade le service public, l'emploi et les conditions de travail sur l'autel du profit et du capitalisme. Le candidat Hollande avait promis aux organisations syndicales un changement aussi à La Poste. Comme partout ailleurs on le voit, si le virage est là, il est pire. La grève à partir du 23 mars est donc légitime et nécessaire.

★ Un modèle social capitaliste

Depuis des années, les patrons de La Poste, nous vendent un modèle social soi-disant basé sur le CDI à taux plein, porteur de bonheur pour les postier.e.s. Cette pilule amère que les syndicats réformistes de l'entreprise (FO, CFDT, CFTC et UNSA) ont bien avalée depuis des années leur a permis de mettre en place une quantité de réformes et de restructurations néfastes pour les employé-es : réorganisations à un rythme forcené, sécularité, mutualisation dans le Réseau et les Services Financiers.

La saignée dans les emplois depuis 10 ans est une charge pour les postier.e.s qui restent dans l'entreprise. La suppression de presque 100 000 postes en plus de 10 ans ne pouvait avoir qu'une seule conséquence : la hausse des arrêts maladie, des conditions de travail qui pèsent chaque jour sur nous.

★ La Poste est une entreprise comme les autres, avec des patrons comme les autres

Si certain.e.s en doutaient, la stratégie menée par la direction de La Poste et les actionnaires (l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations) montre que rien ne distingue La Poste et ses filiales des autres grands groupes français, mais aussi que l'État n'est pas plus vertueux. Les dividendes versés chaque année aux actionnaires, plusieurs centaines de millions d'euros devraient être versés au salarié.e.s et servir au développement du service public postal que l'État a abandonné depuis longtemps. Pendant ce temps, certaines organisations syndicales CFDT, FO, CFTC, CGC, UNSA, en partie les mêmes qui adoucent la loi Travail, ont cru bon signé un accord entérinant une hausse de 0 % des salaires en échange d'une prime qui n'existera plus l'année prochaine. Des dividendes aux actionnaires, des augmentations salariales nulles, des emplois supprimés:

La Poste est bien une entreprise capitaliste comme les autres. La question de la socialisation de la Poste et de sa gestion par les salarié.e.s n devient que plus urgente.

★ La colère qui gronde.

Face à cet abandon d'un service public, à la dégradation des conditions de travail, qu'une organisation syndicale, en l'occurrence SUD ait pris il y a quelques mois ses responsabilités est normal et légitime. Nous avons dû mal à comprendre cependant que la CGT n'est pas crue bon de se joindre à cet appel nationalement et que seules des équipes syndicales CGT localement se sont ralliées à SUD.

★ Convergences des luttes...

La lutte des postier-es se place dans un contexte particulier. Depuis le 9 mars l'ensemble du monde du travail se bat contre la loi Travail, mais c'est aussi les cheminots, les salarié.e.s de la RATP, les personnels de santé qui sont descendus pour défendre leur boulot. Demain, les douanier-es seront en grève et la jeunesse une nouvelle fois dans la rue et le 31 mars une grande grève interprofessionnelle aura lieu contre la loi travail. Un appel de syndicaliste (Solidaires, CGT, FSU, FO), <http://onbloquetout.org/> revendique le blocage de l'économie contre la loi travail et la grève reconductible dès le 31. Les revendications des postier.e.s doivent aussi se faire entendre dans ce combat en convergeant dès maintenant. La question de la grève reconductible est posée à La Poste, elle devra se poser pour gagner partout.



Retrouver-nous sur le blog franchise postale, le blog des postier-es rouge et noir : <http://www.franchisepostale.org>



Alternative libertaire, c'est aussi un journal mensuel en kiosque !

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19



ne pas jeter sur la voie publique SVP